

**Réponse du Conseil administratif du 8 novembre 2023 à la question écrite du 4 mars 2020 de M<sup>mes</sup> Delphine Wuest, Ariane Arlotti et M. Ulrich Jotterand: «Quand le Conseil administratif va-t-il retirer, ou à tout le moins corriger, les panneaux d'information erronés qui présentent la future place Pierre-Fatio dans le projet de piétonnisation autour de Rive?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

En effet, sur ces panneaux, la Ville de Genève annonce nombre d'erreurs factuelles:

- treize rues piétonnes sont indiquées, mais la proposition PR-1305 mentionne cinq rues, puis sept, ce qui fait un total de douze et non de treize! Pour le détail, cinq rues seulement sont concernées par le budget prévu, car les sept autres seront simplement réaffectées en zone piétonne; aucun budget ne sera alloué à un quelconque aménagement pour ces dernières, dont certaines sont déjà partiellement ou entièrement fermées à la circulation;
- les panneaux annoncent treize rues piétonnes, alors qu'une seule rue sera exclusivement piétonne, soit la rue Pierre-Fatio, qui sera transformée en place; les autres rues seront traversées par les transports publics ou des ayants droit qui continueront à rejoindre les trois parkings privés dans le périmètre;
- à aucun endroit sur les panneaux ne se trouve inscrit le mot «parking» et encore moins l'annonce d'un nouveau parking. La seule mention faite du stationnement est qu'il sera «centralisé en sous-sol». Les citoyen-ne-s sont ainsi induit-e-s en erreur et pourraient bien sûr comprendre qu'il s'agit de parkings souterrains existants et non d'un nouveau parking impliquant de lourds travaux;
- nulle mention quant à la piétonnisation de cette zone qui est conditionnée à la construction de ce parking (six niveaux en sous-sol), par la signature d'une convention entre la Ville de Genève et la société Parking Clé-de-Rive. Rien dans l'argumentaire de ces panneaux ne mentionne l'impératif qui lie donc le projet de parking à la piétonnisation de cette zone!;
- dans le projet Clé-de-Rive, les arbres prévus d'être replantés sont représentés de manière exagérée sur toutes les images qui illustrent le projet, les humains semblent minuscules à côté. Il n'est pas mentionné que les arbres seront replantés dans 1,5 m de terre au-dessus du parking, ce qui ne leur permettra pas de se développer, comme le font pourtant croire les illustrations. Nous n'avons aucun doute sur le fait qu'ils n'atteindront jamais l'âge de 30 ans (durée de vie moyenne des arbres replantés dans les villes aujourd'hui);

- les panneaux mentionnent la vue du Jet d'eau; or, il n'est pas possible d'apercevoir le Jet d'eau depuis la rue Pierre-Fatio ou depuis le rond-point de Rive, avant ou après réalisation de cet aménagement!

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif relève que cette question écrite remonte au 4 mars 2020, date antérieure à la votation populaire sur le projet Clé-de-Rive du 7 mars 2021.

Le Conseil administratif précise que les panneaux concernés ont été retirés en juin 2020.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Frédérique Perler*